



5, cours de l'Arche Guédon à Torcy  
77207 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1  
Tél. 01 60 37 24 24  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)  
[contact@agglo-pvm.fr](mailto:contact@agglo-pvm.fr)

MAIRIE DE CHAMPS SUR MARNE  
BP 1  
CHAMPS SUR MARNE  
77427 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

**Direction Aménagement  
Durable**  
Pole Aménagement  
N/Réf : 253665  
V/Réf : TN/AP/C-2020-12-26

Affaire suivie par :  
Ana GUTIERREZ  
Tél. : 01 72 84 62 53  
[a.gutierrez@agglo-pvm.fr](mailto:a.gutierrez@agglo-pvm.fr)

**Objet :** Projet de modification simplifiée n°1 du PLU - Avis PPA

Madame Le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis, en tant que Communauté d'Agglomération, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, votre projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Champs-sur-Marne, et je vous en remercie.

La révision du Plan Local d'Urbanisme porte principalement sur :

- La modification du règlement dans le secteur UC afin de permettre la construction d'un équipement public.
- La modification de l'article UA-2.
- Effectuer des mises à jour.
- La correction des erreurs matérielles.

Après consultation de votre projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Champs-sur-Marne, j'émet un avis favorable à celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

<b>Mairie de CHAMPS SUR MARNE</b>	
courrier n° <b>54592</b>	du <b>04 FEV. 2021</b>
originant : <b>U200</b>	
copie :	

Signé numériquement par le Président

11/01/2021  
Guillaume LE LAY-FELZINE

Mairie de CHAMPS SUR MARNE	
courrier n° 54133	du 26 JAN. 2021
original : ..... Ueba .....	
copie : .....	

MAIRIE DE CHAMPS-SUR-MARNE  
Madame Maud TALLET  
Maire  
1 Rue de la Mairie,  
77420 Champs-sur-Marne

Melun, le 21 janvier 2021

Dossier suivi par : Malaurie DOUAUD  
Chargée d'Études en Urbanisme  
Tél : 01.64.79.26.16  
Email : malaurie.douaud@cma-idf.fr



**Objet :** Avis de la CMA IDF 77 sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Champs-sur-Marne

Madame la Maire,

Suite à votre courrier du 23 décembre 2020 relatif à l'arrêt du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Champs-sur-Marne, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne n'a pas d'observations à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.


Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

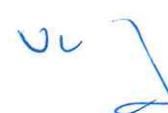
Elisabeth DETRY  
Présidente



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
D'ÎLE-DE-FRANCE - SEINE-ET-MARNE

4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun • 01 64 79 26 16  
 www.cma77.fr • malaurie.douaud@cma-idf.fr

MEAUX • CHELLES • MELUN • MONTEREAU • PROVINS



19/01/2021

Pronto!

A enregistrer  
au courrier  
Merci  
Audrey

De: SNIA-BF Urbanisme NORD A: [apigois@ville-champssurmarne.fr](mailto:apigois@ville-champssurmarne.fr)

**2021-61-révision simplifiée PLU-Champs-sur-Marne-77**

10:06

Bonjour,

Par courrier daté du 23/12/2020, adressé à la Direction de la DGAC rue Henry Farman à Paris, vous avez sollicité l'avis de la DGAC sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Champs-sur-Marne.

Après examen du dossier transmis, je vous informe que la DGAC n'a aucune observation à formuler sur ce projet.

**NB: toute demande d'avis de la DGAC concernant un projet d'urbanisme, un document d'urbanisme ou un obstacle (grue...) est à adresser au SNIA Nord de préférence par mail à:**

**[snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr)**

**ou par courrier : DGAC/ SNIA Nord / UGD-guichet unique - 82 rue des Pyrénées 75970 PARIS Cedex 20.**

Cordialement,

Joackim CORBET

--

*SNIA-NORD/ UGDS*

*Guichet unique urbanisme-instruction des demandes d'obstacles  
à la navigation aérienne*

*82, rue des Pyrénées*

*75970 PARIS cedex 20*

V. d.

<b>Mairie de CHAMPS SUR MARNE</b>	
courrier n° 53854	du 20 JAN. 2021
original : ..... Ueba	
copie : .....	

<b>Service Technique</b>
22 JAN 2021
N°



Le Mée-sur-Seine, le 5 février

2510390425L00001 01120

Madame Maud TALLET  
Maire de Champs-sur-Marne  
En Mairie  
BP 1 Champs-sur-Marne  
77427 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

*V. 2*

N/ Réf. 2021\_ST\_024\_BG\_ES

**Objet : PLU de Champs sur Marne modification simplifiée  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, par courrier en date du 23 décembre 2020, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Il consiste en plusieurs évolutions réglementaires et graphiques.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by yousign 





LE PRÉSIDENT

**Service Technique**

23 FEV. 2021

N°

Melun, le 15 FEV. 2021

Dossier suivi par Claire PAIN  
 Tél. : 01 64 14 72 43  
 claire.pain@departement77.fr  
 Nos réf. : DGAA/DADT/SDT/AG/CP/SL/D21-001402-DADT  
 Vos réf. : TN/AP/2020-12-28

Madame Maud TALLET  
 Maire  
 Hôtel de Ville  
 BP 1  
 77427 CHAMPS-SUR-MARNE

*v. d.*

Objet : Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire,

Suite à votre courrier du 23 décembre 2020 notifiant le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle aucune observation de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

*(Handwritten signature and checkmark)*

Patrick SEPTIERS  
 Président du Conseil départemental

Mairie de CHAMPS SUR MARNE	
courrier n° <i>55259</i>	du 19 FEV. 2021
original : ..... <i>leso</i> .....	
copie : .....	